BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma, Plateau - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tél: (225) 27 20 32 66 85 / 27 20 31 55 50 Fax : (225) 27 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site Internet : www.brvm.org

AVIS N°063 - 2026 / BRVM / DG

FCTC EPT 2025-2040

Emprunts obligataires "FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 ", "FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 " et "FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 "

PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation des obligations « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 » admis au compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le **mardi 07 avril 2026.**

Dans sa recherche de mécanismes financiers innovants lui permettant de poursuivre ses activités d'électrification des zones urbaines et rurales, le fonds PEPT a opté pour la titrisation de créances. Il a ainsi mobilisé, conjointement avec la société de gestion AFRICA LINK CAPITAL TITRISATION, des ressources sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA à travers les emprunts obligataires « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 ».

La diffusion des titres « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 » dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 18 septembre au 17 octobre 2025.

A l'issue de cette opération, 2 500 000 obligations « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », 1 500 000 obligations « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et 2 000 000 obligations « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 » ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 60 000 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le **24 octobre 2025.**

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA, pour chacun des titres.

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont : " **FEPTC.O4**" pour l'emprunt « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », " **FEPTC.O5**" pour l'emprunt « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et " **FEPTC.O6**" pour l'emprunt « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 ».

Les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) BOA CAPITAL SECURITIES et **NSIA FINANCE** sont responsables de l'introduction en bourse des obligations « FCTC EPT 7,50 % 2025-2032 », « FCTC EPT 8,00 % 2025-2035 » et « FCTC EPT 8,50 % 2025-2040 ».

Les investisseurs qui désirent consulter la note d'information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec les Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) :

- **BOA CAPITAL SECURITIES** : 01 BP 4854 Abidjan 01, Plateau, Angle Bd de la République et Avenue Crozet, Tél. : (225) 27 20 30 21 22, e-mail : info@baocapital.com;

- **NSIA FINANCE** : 01 BP 1274 Abidjan 01, Tél. : (225) 27 20 20 06 53, Fax : (225) 27 20 33 90 93.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 mars 2026

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département du Contrôle,
Chargé de l'Intérim

Thierry Ariel NADJO

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA - ABIDJAN
LE DIRECTEUR GENERAL